

TP MAÇON

Présentation succincte du métier

Le maçon construit le gros œuvre des bâtiments. Il met en place les fondations puis monte les structures porteuses : murs, poutrelles et planchers...

Métier(s) auxquels conduit la formation

- Maçon
- Coffreur Bancheur

Objectifs généraux de la formation

- Obtenir la certification préparée
- Etre capable de construire des ouvrages en maçonnerie
- Etre capable de réaliser des enduits et des éléments de finition
- Etre capable de réaliser des ouvrages en béton armé coffrés en traditionnel
- Etre capable de réaliser des dallages et des planchers de type poutrelles hourdis

Programme de la formation

Combinaison de connaissances et d'acquisition de compétences professionnelles, de connaissances en matière de santé et sécurité professionnelles et de connaissances générales associées aux connaissances professionnelles

Connaissances et acquisition de compétences professionnelles dans les domaines de :

- Construire des ouvrages en maçonnerie
- Réaliser des enduits et des éléments de finition
- Réaliser des ouvrages en béton armé coffrés en traditionnel
- Réaliser des dallages et des planchers de type poutrelles hourdis
- Chacune de ces compétences permettent d'obtenir un Certificat de Compétence Professionnelle

Connaissances en matière de santé et sécurité professionnelles :

- Sauveteur et Secouriste du Travail (SST)
- Prévention des risques liés à l'Activité Professionnelle (PRAP)
- Travail en hauteur sur échafaudage de pied (R408)
- Risques électriques
- Celles-ci permettent l'obtention de certificat, d'habilitation ou attestation

Modalités pédagogiques

Méthodes pédagogiques:

- Apports théoriques
- Mises en situation pratique en atelier
- Autoformation en Centre de Ressources ou sur une plateforme de formation en ligne (e-Learning)
- Retours d'expérience
- Tavaux collaboratifs

Outils et moyens techniques:

i informations

CODE RNCP : 35309

PUBLIC CONCERNÉ

Jeunes sans entreprise ayant un projet d'apprentissage

Apprenti

Contrat de professionnalisation

Tous Publics (salarié, demandeur d'emploi, reconversion professionnelle)

CONDITIONS D'ACCESSIBILITÉ

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap, nos locaux sont également accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour mieux vous accompagner, nous vous proposons de prendre contact avec nos référents handicap, ils étudieront avec vous les possibilités d'adaptation.

CONDITIONS D'ACCÈS

Être salarié d'une entreprise dont l'activité est celle de la qualification préparée

Toute personne ayant un projet de formation dans le BTP

PRÉREQUIS

Débutant. Être à l'aise avec les fondamentaux, lire, écrire et compter. Pas de contre-indication médicale pour l'exercice du métier

DURÉE

Standard : 6 mois - 280h
Possibilité d'adaptation en fonction des connaissances et compétences à l'entrée en formation, pour tous les publics

SITE(S) DE FORMATION

Orléans
Blois

ORGANISATION DE LA FORMATION

Apprenti : 1 semaine en site de formation / 2 ou 3 semaines en entreprise
Les autres actions de formation : rythme de l'alternance convenu avec l'entreprise

EFFECTIF

- Salles de formation équipées de PC/tablettes et vidéoprojecteur
- Atelier maçonnerie :
 - Postes individuels et/ou collectifs
 - Outillage individuel et/ou collectif
- Plateforme LMS (e-learning)

Moyens humains:

- Formateurs d'Enseignements Professionnels disposant d'une expérience de terrain
- Responsable de Centre de Ressources et d'Aide à la Formation (CRAF)
- Promoteurs de Formations BTP – Chargés de Relations Entreprises

Modalités d'évaluation:

Certificateur: Ministère du travail - date d'enregistrement le 09/02/2021

Questionnaire Professionnel - Mise en situation professionnelle - Entretien final et professionnel



MINI : 8 stagiaires par groupe

MAXI : 16 stagiaires par groupe

PÉRIODE D'ENTRÉE EN FORMATION
entrée permanente

Nous contacter pour une entrée en cours d'année

COÛT DE LA FORMATION

Apprenti : niveau de prise en charge déterminé par la branche dont relève l'entreprise

Autres publics : nous contacter

COMMENT TROUVER UN CONTRAT D'APPRENTISSAGE

- Chaque campus dispose d'une équipe de conseillers jeunes vous accompagnant dans vos recherches d'apprentissage
- Connectez-vous sur Planet'BTP

CONTACTS

Nos conseillers jeunes (CJ) et chargés de relation entreprises (CRE) sont joignables via le mail et téléphone suivant :

Orléans:

- CJ - recrutement45@btpcfa-cvdl.fr
- CRE – contact45@btpcfa-cvdl.fr

Blois:

- CJ - recrutement41@btpcfa-cvdl.fr
- CRE – contact41@btpcfa-cvdl.fr

